

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Verband Schweizerischer Privatschulen
<b>Band:</b>	12 (1939-1940)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Le cinéma et l'école : une expérience dans un groupe scolaire de Genève
<b>Autor:</b>	Marti
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-850796">https://doi.org/10.5169/seals-850796</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Erziehungsstätte, sondern zu frohem Heim und zweiter Heimat, zum Born, aus dem ihm ein ganzes Leben lang die seelische Stärkung einer gesunden und glücklichen Jugendzeit quillt. Hier findet er gleichaltrige Kameraden, in deren Gemeinschaft er sich abschleift und zugleich seine Eigenart entwickelt, ein menschlich nahes Verbundensein mit seinen Lehrern, die im gleichen Hause leben und am gleichen Tische mit ihm fröhliche Mahlzeit halten; hier findet er vor allem jene „geistige Hygiene“, die hervorgeht aus dem geregelten Leben des Internatstages, aus dem wohlabgewogenen Rhythmus von Studium und Erholung, von Kopfarbeit und manueller Betätigung in Garten und Werkstatt, von Schulanstrengung und Schulferien, kurzum alles das, was die ideale gesunde Atmosphäre einer Bildungsstätte ausmacht, die nicht nur Schule, sondern Heim ist.

Ich darf wohl bei dieser Gelegenheit als typisches Zeugnis einen Brief zitieren, der mir gerade heute, da ich diesen Aufsatz schreibe, von einem jungen Ausländer zugekommen ist, der seine Studienjahre in der Schweiz absolvierte. Dieser Schüler, H.-J. R., schreibt:

„Das Institut und das ganze Land dort ist einem doch zur zweiten Heimat geworden, die man liebt und an der man hängt. Irgendwie kommt es einem selbstverständlich vor, daß man in die Schweiz fährt und einen Besuch macht auf dem Rosenberg. Ich denke manchmal, daß es doch die beste Anerkennung ist, wenn man sieht und hört, wie gern alle oben waren und wie gerne sie zurückgehen möchten und sich noch einmal auf die Schulbank setzen. „Es war doch schön“, das sind die Worte, die Sie immer wieder hören können von allen alten Ehemaligen; aber das ist letzten Endes auch kein Wunder, denn sie verbrachten dort oben

eben eine Zeit ihres Lebens, die sorgloser und sonniger wohl kaum sein kann.“

Wenn ich mir gestatte, diese Worte eines ehemaligen Schülers zu zitieren, so geschah es, weil dieser Brief eine gewisse Allgemeingültigkeit besitzt. Man darf wohl sagen, daß er ausspricht, was zahllose ehemalige Zöglinge der verschiedenen schweizerischen Bildungsstätten denken und empfinden. Tausende von jungen Schweizern, nicht zuletzt auch von jungen Auslandschweizern, denen die Individualisierungsmethoden der heimatlichen Institute die Umschulung und besonders auch die nicht seltenen sprachlichen Schwierigkeiten erleichtern, Tausende von jungen Ausländern besuchen stetsfort die Erziehungsinststitute und Privatschulen unseres Landes, so daß man die Schweiz schon das „Weltpädagogium“ nannte, das Land der „guten Luft und der guten Pädagogen“.

Es ist jedenfalls eine ehrenvolle und unbestrittene Tatsache, daß die Schweiz ihre Interessen und ihre beste Kraft nicht nur der Technik und Wirtschaft, sondern auch dem höchsten, schwersten und schönsten Ziel, der Menschenbildung, zuwendet. Nicht nur Fabriken und Hotels, Banken und Elektrizitätswerke sind Wahrzeichen der Schweiz. Hunderte von Bildungsstätten in der deutschen und welschen Eidgenossenschaft legen Zeugnis ab, daß auch unser Land im Kreise der Völker seinen besonders Beitrag leistet in der Heranbildung neuer Menschen, die gesund an Leib und Seele über alle Vorurteile, Grenzpfähle und Meere hinweg in guter Kameradschaft verbunden sind und einst mithelfen mögen, die Schwierigkeiten und Fährnisse unserer krisenhaften Zeit zu meistern!

## Le cinéma et l'école.

Une expérience dans un groupe scolaire de Genève. Par Dir. AD. MARTI, Genève.

„Qu'il s'agisse de représenter la mer ou les cours d'eau, les animaux dans leurs mouvements, l'activité agricole ou industrielle des hommes, les formes et les modalités de la vie humaine sous les différents climats, nous prétendons que, pour des enfants, l'image cinématographique, c'est-à-dire l'image la plus fidèle de la réalité mouvante et vivante, est supérieure à la description écrite ou orale et à la photographie fixe dans laquelle les êtres sont pétrifiés dans une attitude.“ (Film)

Il y a environ un quart de siècle, dans la plupart des bâtiments scolaires d'une certaine importance, on avait fait l'acquisition d'appareils cinématographiques. Un des maîtres de l'Ecole voulait bien se charger de son entretien et se spécialisait dans son maniement, tandis que le directeur allait à la recherche des films et composait les programmes. Cette dernière fonction était rien moins qu'une

sinécure. Une filmathèque avait été créée par le regretté E. Duvillard, inspecteur de l'enseignement par l'image. Malheureusement, on en avait vite fait le tour, la collection des bandes cinématographiques qu'elle possédait étant d'une fâcheuse pauvreté.

De plus, au bout de quelques années, le service d'hygiène genevois crut nécessaire de prendre des mesures de protection assez coûteuses pour tous les bâtiments scolaires possédant un appareil cinématographique. En ce qui concernait, en particulier l'Ecole de Carouge<sup>1)</sup>, ces mesures auraient entraîné à de grosses dépenses auxquelles ne se prêta pas la Municipalité. L'appareil ne put plus alors être utilisé. Il fut recouvert d'une housse et enfermé dans une armoire en attendant des temps meilleurs.

<sup>1)</sup> Banlieue de Genève.

Ces temps meilleurs ne vinrent point et ce cinéma qui avait coûté fort cher — 1150 francs — resta depuis lors inemployé.

Quatre ans passèrent. En 1928 on construisit à Carouge une salle de cinéma dont le propriétaire dirigeait également le Capitole et le Grand-Cinéma, à Genève. Nous eûmes l'idée de reprendre nos séances de cinéma-scolaire en utilisant cette salle. Nous pensions que les nombreux documentaires qui passaient dans ces trois établissements nous permettraient de constituer des programmes intéressants. Le directeur du Carouge-Cinéma voulut bien s'intéresser à notre proposition.

Le Département de l'instruction publique nous alloua, dès le début, une somme de 200 francs par année et la Commune de Carouge, toujours compréhensive et généreuse lorsqu'il s'agit de ses Ecoles, imita le geste du Département.

Les séances commencèrent aussitôt et, dès cette époque, les élèves de nos Ecoles carougeoises, au nombre de 800 environ, eurent le privilège d'assister, au cours de chaque hiver, à plusieurs séances de cinéma-scolaire.

L'année suivante, les Ecoles de Lancy et de Plan-les-Ouates demandèrent à se joindre à celles de Carouge, puis, trois ans plus tard, Veyrier et Troinex vinrent grossir le groupe qui, alors, compta près de 1500 élèves.

Ces Communes rurales, toutes quatre voisines de Carouge, versèrent une allocation vaguement proportionnelle au nombre de leurs élèves.

Cette augmentation de ressources nous permit d'augmenter le nombre des programmes qui sont actuellement de 8 par année, soit 1 par mois, d'octobre à mai. Ces 8 programmes se répètent 5 fois chacun, à raison de 300 élèves environ par séance.

Ce cinéma-scolaire pratiqué en dehors de l'Ecole en utilisant les salles publiques de cinéma présente de grands avantages. Celui, tout d'abord, de disposer d'une salle obscure parfaitement équipée, avec un appareil à projections sonore, un opérateur professionnel et un écran de vastes dimensions. Puis les documentaires qui passent en compléments dans tous les spectacles de cinéma constituent un choix presque inépuisable de films pouvant s'adapter aux programmes de nos Ecoles.<sup>2)</sup> Ce sont des centres d'intérêt d'une magnifique richesse que représentent des bandes telles que La Croisière noire, ou la Croisière jaune, Au pays des cheminots, ou, au point de vue éducatif, La vie de Pasteur, Pierrette (film à tendance anti-alcoolique) etc.

<sup>2)</sup> Les films de vulgarisation „En trois minutes“ destinés au grand public peuvent être utilisés avec profit pour l'enseignement, dit M. Lebrun dans une communication faite en 1935 au Congrès mondial de la pédagogie, à Oxford. Cartes, croquis, schémas et graphiques se tracent, s'animent sous les yeux du spectateur. La méthode sûre des exposés et la perfection matérielle de la réalisation font de ces films de véritables petits chefs-d'œuvre.

A ceux qui prétendent que ces séances de cinéma-scolaire n'ont de scolaire que le nom, qu'elles ne sont que jeu et temps perdu, nous dirons qu'il n'y a pas lieu de se mettre trop en souci puisque ces heures soi-disant perdues ne sont que 8 pour toute l'année, à raison d'une leçon par mois, d'octobre à mai.

A dessein nous disons „leçons“. Evidemment, dans ces séances, il y a pour l'enfant, le plaisir de voir le mouvement de l'image projetée sur l'écran, d'entendre la musique, les paroles et les bruits qui accompagnent le film. Il y a aussi l'agrément de se déplacer de l'Ecole jusqu'à la salle de cinéma. Mais au-dessus de tout cela, il y a le levier si puissant, si précieux de l'attention que représente la projection animée. Il n'est que de voir celle qu'apportent nos élèves à suivre le film de bout en bout sans jamais profiter de l'obscurité de la salle pour commettre des actes d'indiscipline. Cette leçon par le cinéma a le don d'éveiller l'intérêt de tous les élèves, même de ceux qui, entre les quatre murs de la classe n'ont jamais manifesté le moindre désir d'augmenter leur savoir.

#### Leçons et travaux effectués en classe d'après les séances de cinéma.

Il est naturel que les nombreux et riches matériaux acquis au cinéma soient utilisés sous différentes formes en classe. En général, les maîtres prient leurs élèves d'apporter au cinéma crayon et papier pour noter un mot ou une expression caractéristiques. Ces notes serviront à alimenter la leçon d'élocution au cours de laquelle maître et élèves se poseront mutuellement des questions de manière à fixer et préciser les notions nouvelles. Puis, les mots méritant d'être retenus seront écrits au tableau noir et recopiés par les élèves avec un contexte — rédaction collective de phrases résumant la leçon. Les „forts“ en dessin pourront ensuite les illustrer de mémoire ou en cherchant de la documentation.

Par les questions posées et les réponses obtenues, on trouvera des occasions heureuses et multiples de surveiller et corriger l'élocution des élèves.

Nous voyons donc trois grands profits à tirer du cinéma-scolaire:

1. l'acquisition de notions justes et contrôlées propres à enrichir la culture générale de l'enfant;
2. une matière intéressante pour alimenter la leçon d'élocution;
3. le moyen de développer l'attention et l'observation de nos élèves.

\*

Nous présentons ci-dessous, à titre d'exemples, une série de leçons — ou tout au moins leur schéma — qui ont été tirées du film „Mission polaire“ projeté sur l'écran du Carouge-Cinéma en novembre 1938.

### **Sixième année (enfants de 12 à 13 ans) — degré supérieur.**

La maîtresse, le lendemain de la séance, a posé à ses jeunes filles de nombreuses questions, autant pour faire parler les élèves que pour préciser leurs observations:

„A quelle époque cette croisière a-t-elle eu lieu? Qu'est-ce qu'une croisière? Quels sont les bateaux qui participèrent à la croisière? D'où sont-ils partis? Montrez sur la carte l'itinéraire suivi. Expliquez la différence entre une banquise et un iceberg. Que savez-vous sur la faune groenlandaise? etc.“

Tout le questionnaire — composé d'une trentaine de questions — a été préparé avec soin. La maîtresse a profité de corriger le langage de ses élèves. C'est la leçon d'élocution. —

Au cours de l'exercice ci-dessus, on aura fait usage de nombreux mots qui, sans être entièrement nouveaux pour les élèves, ont besoin d'être expliqués au point de vue du sens, d'abord, puis de l'orthographe. Tels sont, par exemple: naval (s); chenal (aux); faire escale; cargo; cargaison; chaland; goélette; yacht; fjord; iceberg; pagaie; pagayer; etc.

On a recherché les verbes qui peuvent être accouplés à bateau (navigue, vogue, fait voile, chavire, etc.), les expressions dans lesquelles entre le mot ours: fort comme un ours; envoyer à l'ours; ours mal léché, proverbe, etc.

L'étude de ces mots et expressions constitue la leçon de vocabulaire.

Ces deux leçons d'élocution et de vocabulaire ont considérablement facilité la rédaction du compte-rendu du film.

Dans la leçon de calcul oral, la maîtresse n'a pas manqué d'introduire quelques questions dans lesquelles les notions de "mille marin" et "noeud" étaient employées.

Enfin, dans la leçon de dessin, des frises décoratives ont été faites en utilisant le chien polaire, en blanc sur fond noir, ou, encore, des goélands dans différentes attitudes de vol.

### **Troisième année (enfants de 9 à 10 ans) — degré moyen.**

Les travaux de cette classe ont été répartis sur trois semaines. Un grand nombre d'exercices oraux ont précédé les exercices écrits. Le maître a apporté et a fait apporter par les élèves des documents photographiques découpés dans des revues illustrées dont les élèves ont eux-mêmes fait la sélection.

Les croquis rapides, exécutés sur une feuille de brouillon, ont servi à fixer les moments les plus

intéressants du film, sans référence aux documents photographiques, ni intervention du maître. Ils avaient surtout pour but de restituer le mouvement et l'attitude, les élèves prenant eux-mêmes, avant de dessiner, l'attitude du tireur, du pagayeur, du chasseur traînant sa proie, etc. C'est à l'aide de ces croquis que les dessins plus détaillés ont été faits.

Pour la composition collective, les phrases ont été dictées l'une après l'autre par les élèves, qui ont choisi les meilleures formes, les formules les plus claires et les plus caractéristiques.

Quelques exercices sommaires d'observation ont permis de comparer dans la mesure du possible, la vie des Esquimaux à la nôtre.

### **Première année (enfants de 7 à 8 ans) — degré inférieur.**

Dans cette classe des petits, la maîtresse s'est contentée de faire dessiner à ses élèves certains moments du film: le départ du brise-glace Pollux; un iceberg au milieu de la mer; un phoque sur la banquise, etc. Puis elle a fait trouver une petite phrase explicative pour chacun des dessins.

Un entretien familial a, naturellement, précédé ce travail écrit.

\*

Pour conclure, nous reconnaissions volontiers que l'idéal serait de pouvoir montrer aux enfants des écoles de vrais films d'enseignement dus à la collaboration de l'auteur-pédagogue et du cinéaste, qu'il y eût, dans chaque bâtiment scolaire, une salle de cinéma pour vue de tout l'équipement moderne qu'elle doit comporter.

Malheureusement, le film exclusivement destiné à l'enseignement est fort coûteux et, de plus, n'est pas rentable. D'autre part, on se heurte encore à l'irritante question des formats. Quant à celle des locaux, avec écran et appareil, elle ne peut être résolue que par de rares groupes scolaires privilégiés.

C'est pour ces raisons, d'ordre budgétaire principalement, que nous avons renoncé au cinéma purement scolaire qui, selon l'expression de M. A. Bruneau, directeur de la cinémathèque nationale française, est, actuellement, au cran d'arrêt.

Cependant, à cause des ressources si riches d'observation que nous offre le cinéma, de l'intérêt extraordinaire que prennent les enfants à l'enseignement par l'image mouvante, de l'efficacité des leçons par le film, nous avons cherché à parer aux difficultés du cinéma strictement éducatif en prenant aux salles publiques de cinéma et à leurs programmes tout ce qu'il était susceptible d'adapter à nos Ecoles.